



TEST DES MOBILITÉS ALTERNATIVES PRIORITAIRES PAR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Le territoire du Pôle métropolitain du Genevois français doit faire face à d'importants enjeux sociaux dus au phénomène transfrontalier générant des différences de niveau de vie. Pour répondre à ces enjeux, la collectivité porte un projet pour accompagner les quartiers prioritaires de la ville vers une mobilité douce.



CONTEXTE

> Le territoire

Fondé en 2017, le Pôle métropolitain du Genevois français (issu du syndicat mixte l'ARC) est un exemple unique de coopération transfrontalière : il regroupe 8 intercommunalités françaises du bassin lémanique, appartenant toutes au Grand Genève, soit plus de 400 000 habitants. Les 120 communes ainsi rassemblées sont confrontées à toute une série d'enjeux liés à leur situation frontalière : 400 000 passages de frontière quotidiens, des déplacements pendulaires majoritairement effectués en voiture individuelle, une croissance démographique très forte (+ 2,1 % par an, soit le taux le plus élevé en France métropolitaine).

> La collectivité et son projet de territoire durable

L'agglomération genevoise est très dynamique avec plus de 10 000 nouveaux habitants chaque année sur la partie française. Cette attractivité engendre des difficultés de circulation et nécessite des actions en matière de mobilité à court et moyen termes. Pour améliorer la mobilité sur le territoire, les axes de travail s'articulent autour de deux objectifs complémentaires : contenir l'augmentation des déplacements et accompagner la réalisation et les changements liés aux infrastructures de transport majeures telles que le Léman Express, le développement du réseau de tramways, des bus à haut niveau de service (BHNS).

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

Le territoire du Pôle métropolitain présente des enjeux sociaux importants, liés notamment au phénomène transfrontalier qui génère des différences de niveau de vie et des difficultés d'accès à l'emploi sur plusieurs secteurs (Annemasse, Bonneville, Gaillard, St Julien, Thonon, St Genis, Ferney-Voltaire...). Une attention particulière sera donc apportée aux demandeurs d'emploi, notamment en lien avec les structures d'insertion, le Pôle emploi et les missions locales jeunes du territoire.

Cette action est à destination du public en situation de précarité. Le territoire (420 000 habitants) compte 7 quartiers prioritaires (13 750 personnes), 4 330 bénéficiaires du RSA et 21 900 logements sociaux, soit un public potentiel de près de 40 000 personnes.

LE PROJET EN BREF

Date du projet : 2020

État du projet : Opérationnel

Coûts de la solution :

- Animation (points infos transport, séances de vélo-école, ateliers d'autoréparation, essai de VAE) : 41 280 €

- Matériel (réparation de vélo, petit matériel animation vélo) : 1 000 €

Temps de mise en œuvre :

1 mois minimum

L'objectif est de favoriser l'utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, en proposant aux habitants des quartiers politiques de la ville de les tester.

> Les actions menées :

- **Vélo-école** : en individuel ou en collectif, les séances de vélo-école permettent d'apprendre à faire du vélo ou de se remettre en selle ; de travailler sur la sécurité à vélo et sur des itinéraires adaptés et sécurisés ; d'apprendre à utiliser le vélo à assistance électrique. Des séances pourront être organisées dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes.
- **Ateliers d'autoréparation de vélos** : des ateliers seront organisés dans les quartiers politiques de la ville ou en pied d'immeuble de logements sociaux afin de proposer aux participants de réviser et de remettre en état leur vélo. Ces ateliers ont pour objectif de permettre aux participants d'acquérir des compétences en réparation / entretien de leur vélo, et ainsi de gagner en autonomie de déplacement. Les animateurs apportent des conseils, des pièces détachées et des outils.
- **Points infos Mobilité** : les solutions existantes sur le territoire (autopartage, achat titres de transport via sms, transport à la demande, vélo...) seront présentées sur un stand commun dans les quartiers politique de la ville. Les participants pourront essayer ces services lors de cet évènement, échanger entre eux et avec un animateur.

BILAN

> Les résultats

On peut estimer que 800 personnes seront concernées par les actions d'expérimentation et que chacune d'entre elle réalisera 200 km à vélo ou autre mode déplacement alternatif. Soit 160 000 km qui ne seront pas effectués en voiture.

> Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

Importance de bien s'ancrer dans le tissu local avec des partenaires du territoire, de préparer les animations suffisamment en amont (1 mois min.) pour communiquer, et de prendre en compte le facteur météorologique.

> Les perspectives

Les actions d'expérimentation et de test des mobilités ont été mises en place à petite échelle sur la Communauté de communes du Genevois. Il s'agit ici d'étendre cette action à l'ensemble du Pôle métropolitain du Genevois français, soit 8 EPCI et 7 quartiers prioritaires.

Les acteurs impliqués

- Pôle métropolitain du Genevois français
- EPCI
- Prestataires dont le groupement EGIS CONSEIL / WIMOOV

Sources et contacts

Pôle métropolitain du Genevois Français
Anne PONCHON
Transports / Mobilité
Tél. : 04 50 04 54 02
anne.ponchon@genevoisfrancais.org

